













## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 17 juillet 2024,

# Jeux de Paris 2024 : des stations Velib' géantes au plus près des sites des compétitions

A Jeux exceptionnels, dispositifs exceptionnels! 100 ans après avoir accueilli les derniers JO de son histoire, Paris et le service Vélib' Métropole déploient les grands moyens pour faire de cette édition 2024 les premiers « Jeux cyclables » de l'Histoire: 14 stations géantes Velib' seront installées aux portes de 10 sites de compétitions pendant la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Les stations situées hors Paris seront financées intégralement par la Métropole du Grand Paris. Les stations situées à Paris seront financées par la Métropole et par la Ville de Paris. Les élus du Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) saluent unanimement ces soutiens au service public, qui permet au vélo partagé de répondre présent lors de ce rendez-vous historique.

#### Des stations géantes Vélib' installées dès le 24 juillet

Il sera possible de se rendre à la cérémonie d'ouverture à Velib' puisque les stations seront déployées dès le 24 juillet, date des premières épreuves. Habillées aux couleurs du service, les stations seront identifiables facilement par les utilisateurs habitués du service aussi bien que par les touristes tentés par une utilisation ponctuelle. Sur l'application et le site internet velib-metropole.fr, la carte interactive affichera ces stations comme les stations classiques, avec le nombre de places et de vélos disponibles et les horaires d'ouverture.

Les stations géantes seront gérées par des équipes de Velib' Métropole qui accompagneront les utilisateurs et faciliteront l'accélération des opérations de prise et dépose des vélos. Les stations ouvriront deux heures avant la première épreuve de la journée et fermeront deux heures après la dernière.

#### Pendant les Jeux Olympiques, 14 stations fonctionneront, pour 3600 places au total

Colombes, stade Yves-du-Manoir : 200 places
Nanterre, Paris La Défense Arena : 200 places

- Saint-Denis, Stade de France : 2 stations pour un total de 800 places

- Paris:

Stade Roland-Garros : 400 places Parc des Princes : 400 places

Tour Eiffel/Trocadéro/Champ-de-Mars: 2 stations pour un total de 400 places

Grand Palais/Concorde/Invalides/pont Alexandre-III: 3 stations pour un total de 600 places

Arena porte de La Chapelle : 200 places

Arena Bercy : 200 places Arena Paris Sud : 200 places

### Pendant les Jeux Paralympiques, 10 stations seront en service sur 8 sites de compétition, pour 2400 places au cumul

- Saint-Denis, Stade de France : 2 stations pour un total de 800 places
- Paris :

Stade Roland-Garros : 200 places Parc des Princes : 200 places

Tour Eiffel/Trocadéro/Champ-de-Mars: 200 places

Grand Palais/Concorde/Invalides/pont Alexandre-III: 2 stations pour un total de 400 places

Arena porte de La Chapelle : 200 places

Arena Bercy : 200 places Arena Paris Sud : 200 places

Ce dispositif vient en renfort des stations situées à proximité de ces sites, régulièrement saturées lors des grands événements sportifs et culturels qui s'y tiennent.

Pour les usagers utilisant leur vélo personnel, 10 parkings Paris 2024 avec présence humaine seront également déployés par la Métropole du Grand Paris et la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, aux abords des sites de compétition hors Paris pour un total de 4 354 places (dont un parking pérenne de 1000 places aux abords du Stade de France)

Saint-Denis, Stade de France : Parking pérenne City Stade : 1 000 places

Saint-Denis, Stade de France : 3 parkings éphémères pour un total de 1504 places

Colombes, Stade Yves du Manoir : 500 places

Nanterre et Puteaux, Paris La Défense Arena : 2 parkings pour un total de 900 places

Villepinte, Arena Paris Nord: 100 places

La Courneuve, Site de célébration Georges Valbon : 100 places

Le Bourget, Site d'escalade du Bourget : 250 places

« Les Jeux sont un accélérateur du développement et de l'usage du vélo, et je m'en réjouis! Face au défi que constitue la mobilité durant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le déploiement de stations Vélib' géantes humanisées et de stationnements cyclables à proximité des sites de compétition permettra de simplifier les déplacements des métropolitains et de ses visiteurs avec un service efficace et décarboné pour la compétition et en héritage! La Métropole du Grand Paris poursuit la mise en œuvre de son ambitieux Plan Vélo Métropolitain, doté de 108M € et structuré en 9 lignes, totalisant 215 KM de pistes sous le contrôle de Jean-Pierre Barnaud, Vice-Président délégué aux mobilités et circulations douces et de Jacques Baudrier, Conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables », annonce Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

« En proposant des Jeux au cœur de Paris nous allons pouvoir donner au vélo un rôle clef dans l'organisation de l'évènement. Les visiteurs pourront facilement se déplacer sans polluer d'un site à l'autre tout en profitant pleinement de la beauté de Paris. Ils pourront bénéficier de dix ans d'investissements massifs pour le vélo avec un réseau de 1400 kilomètres de pistes cyclables. Certaines d'entre elles ont été réalisées spécialement pour les Jeux et seront utilisées en héritage au quotidien par les Parisiennes et les Parisiens. Je me réjouis que Vélib renforce son service pour contribuer à faire de ces Jeux les premiers jeux cyclables de l'histoire. », déclare Anne HIDALGO, Maire de Paris.

« Velib' se devait d'être au rendez-vous des Jeux! Notre objectif est double : faciliter la mobilité du public olympique tout en assurant un service de qualité aux centaines de milliers d'utilisateurs du quotidien du réseau Velib'. Avec la Métropole du Grand Paris, depuis 2018, le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) écrit une nouvelle page de l'histoire du service public du vélo partagé en stations », se félicite Sylvain RAIFAUD, président du SAVM.

#### La Métropole du Grand Paris, principal financeur du développement de Vélib' hors Paris... JO compris!

Depuis 2018, Velib' s'inscrit dans une dynamique métropolitaine. Géré par le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM), le réseau du vélo public partagé compte aujourd'hui près de 1480 stations, réparties dans 62 collectivités, sur un territoire de plus de 470 km². 20 000 Velib' seront à la disposition du public. Chaque année, la Métropole du Grand Paris soutient financièrement le réseau Vélib' en subventionnant l'installation et l'exploitation des stations situées en dehors de la capitale. Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, la Métropole du Grand Paris réaffirme son engagement en faveur des mobilités douces et partagées aux côtés des communes sur son périmètre, et élargit exceptionnellement son soutien

financier aux stations géantes déployées dans la capitale, à hauteur de 650 000€.La Métropole du Grand Paris finance également 50% du dispositif de parkings Paris2024 dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis.

#### Avec les Jeux la transition des mobilités accélère à Paris et dans la Métropole

Depuis 2014 la Ville de Paris est engagée dans une révolution des mobilités pour faire baisser la pollution de l'air et adapter la ville aux dérèglements climatiques. Paris est le premier département financeur des transports en commun franciliens. Elle a également lancé deux plans vélos successifs pour créer un réseau cyclable sécurisé. Les résultats sont là et le vélo a pour la première fois, en 2024, dépassé la voiture pour le nombre de déplacements réalisés chaque jour. La pollution générée par les gaz d'échappements a d'ores et déjà baissée de 40% en 10 ans. Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont permis d'amplifier cette dynamique avec un réseau d'olympistes de 60 km réalisé spécialement pour l'évènement. De nouvelles pistes cyclables ont été créés dans le cadre du réaménagement de quartiers entiers comme la Porte de la Chapelle ou la Porte Maillot. Le service Velib' a également été renforcé pour les JOP: sa place de premier service de vélos partagés au monde a été confortée avec l'arrivée de nouveaux vélos. Ils portent la flotte à 20.000 vélos utilisés chaque jour massivement par les visiteurs et les habitants de Paris.

#### A propos de Velib' Métropole

Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses 410 000 abonnés et ses plus de 700 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) est le gestionnaire du service, dont l'exploitation a été confiée à la société Smovengo, dans le cadre d'un marché public (2018 – 2032)

#### À propos du SAVM

Le Syndicat Autolib Velib Métropole est le syndicat des mobilités partagées, au service de collectivités. Grâce aux deux services publics dont il porte encore le nom, le SAVM a développé une expertise unique sur le territoire métropolitain pour la conception et la gestion de solutions de mobilité partagée. Il réalise pour ses adhérents des prestations complètes : des premières études au déploiement en incluant bien sûr la communication autour des offres mises en place.

En savoir plus > https://autolibmetropole.fr/syndicat/missions/

#### A propos de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie; aménagement de l'espace métropolitain; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

En savoir plus > <u>www.metropolegrandparis.fr</u>